

8 LA QUESTION

Le nouveau film d'Édouard Bergeon

LES FEMMES de la TERRE

2 LE PORTRAIT

Oreillette, égérie
du Salon international
de l'agriculture

18 TERRITOIRES

Pas-de-Calais
Aux côtés de sinistrés
des inondations

24 MIEUX-VIVRE

Glanage solidaire :
suivez le guide



“ En tant qu'égérie, il paraît que j'ai le droit à une grande stalle pour moi toute seule! ”



Salon international de l'agriculture

UNE VACHE DE RENCONTRE

Tête d'affiche du prochain Salon international de l'agriculture, la normande Oreillette, élevée par François Foucault et sa fille Julie, sera la star de la 60^e édition de la plus grande ferme de France. Nous l'avons rencontrée chez elle, quelques semaines avant son grand départ pour la capitale.

Elle est là, alignée parmi une petite centaine de ses congénères. S'il est difficile pour le journaliste béotien de la distinguer au premier coup d'œil, François Foucault et sa fille Julie, eux, n'ont aucune hésitation. Ces éleveurs, installés à Briouze dans l'Orne depuis plusieurs générations, ont une connaissance parfaite de leurs bêtes dont le lait est livré à la laiterie Gillot, à quelques kilomètres, pour la fabrication du camembert et du pont-l'évêque appellation d'origine protégée (AOP). « Ils me savent gourmande, confie Oreillette. Pour que je prenne la pose quand il y a des journalistes, ils m'amadouent avec une gamelle de granulés. Il leur suffit de l'agiter pour que je rapplique! »

Et on peut dire que, depuis sa nomination comme égérie du Salon international de l'agriculture (SIA) 2024, la belle normande satisfait sa gourmandise. Deuxième vache de race normande à recevoir cette distinction, Oreillette, 5 ans, est rapidement devenue la star de la région. Sa première place au concours national au haras du Pin en juillet 2023 lui avait déjà apporté une certaine notoriété. « Les membres de l'organisme de sélection (OS) de race normande m'ont repérée suite à cette première place, meugle-t-elle. Comme cette année l'égérie du salon devait être une vache laitière*, l'OS a postulé et a été sélectionné. Et c'est à moi qu'ils ont pensé pour représenter la race ».



Oreillette va passer neuf jours au SIA en compagnie de 40 autres vaches normandes. François et Julie Foucault veilleront sur elle jour et nuit.

Un travail d'équipe

Quand on est face à elle, on comprend bien pourquoi : 1,55 mètre, 800 kilos, trois couleurs marquées – le blanc (caille), le marron clair (blonde), le marron foncé/noir (bringée) – et de grosses lunettes, une morphologie parfaite! N'oublions pas le travail de ses propriétaires qui, grâce à leur troupeau 100 % race normande en AOP et à leur atelier de bœufs normands à herbe, ont permis de remplir tous les critères de sélection.

Ajoutez à cela une certaine propension à être « cool » et voici la candidate idéale au podium. Car non contente d'être égérie, elle participe également au concours général. « Je fais des concours depuis ma première année, je suis habituée, confie Oreillette tout en ruminant. Mais pour la 60^e édition du SIA et pour les 30 ans d'association entre François et Didier, son cousin, au sein du Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) Foucault, ce serait formidable de faire le grand chelem! En attendant, je donne rendez-vous aux lecteurs du Bimsa dans le hall 1 du parc des expositions du 24 février au 3 mars. Préparez les perches à selfie! »

Frédéric Fromentin

* En alternance, l'égérie est soit de race allaitante, soit de race laitière. Ovalie à l'affiche de l'édition 2023 était une Salers, race allaitante.

PARCOURS

- 17 décembre 2018 Naissance
- Juillet 2023 Première place au concours national au haras du Pin
- 24 février 2024 Rencontre prévue avec Emmanuel Macron
- 24 février-3 mars Égérie du Salon international de l'agriculture
- 4 mars Retour à l'étable

Nouvelle maquette

LE BIMSA SE MÉTAMORPHOSE

Le Bimsa inaugure sa nouvelle maquette dans son numéro de février. Elle ancre le magazine dans son époque pour offrir une expérience de lecture améliorée et un accès rapide à une information plus diversifiée.

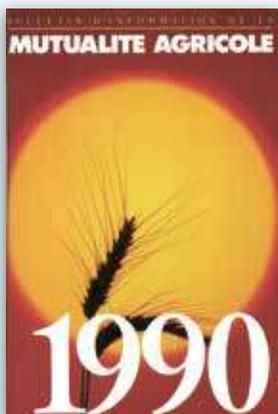
1952



1970



1990



2006



Le portrait

La rédaction casse les codes en ouvrant le magazine avec un portrait sur une double page.

Objectif : **mettre l'extraordinaire richesse des acteurs du monde rural** à l'avant-poste du magazine, permettant non seulement à nos lecteurs de se reconnaître, mais aussi d'y trouver matière à inspiration et fierté.



L'essentiel

Un éditorial, des actualités des régions ou de l'institution. Ces informations, notamment en provenance des caisses de la MSA – mais aussi de ses services statistiques – ainsi que les milliers de chiffres anonymisés qui dessinent un portrait assez fin des ruraux, seront mis à profit.

L'idée est de faciliter la prise d'informations à consommer façon « grignotage » : chiffres, citations, diagrammes...



Des rubriques au plus près de vos attentes



Décryptage

Nous décodons un **phénomène d'actualité** d'envergure nationale pour donner des repères à nos lecteurs.

Des sujets au plus près de chez vous chaque mois

La question

Le cœur du magazine reste le dossier du mois. On y retrouve l'ensemble des outils mis à disposition par la nouvelle maquette : l'apparition de l'infographie narrative, portraits, interviews, articles de fond.



Territoires

Place ici aux initiatives locales, aux solutions apportées à des problématiques de territoire.

Nous découvrirons également le quotidien d'un professionnel de l'agriculture, du sanitaire et social ou de l'éducation, de délégués MSA mais aussi de politiques comme les maires ruraux.

Mieux vivre

Donner des clés et des repères pour faciliter la vie de nos lecteurs et des ruraux en général concernant la vie de famille, la santé, la retraite, l'éducation, les aides MSA...



La bonne nouvelle

Ce nouveau rendez-vous a pour objectif d'inspirer et de motiver les lecteurs en mettant en lumière des récits de réussites, d'innovations, d'avancées sociales, d'altruisme et de résilience dont fourmille le monde rural et agricole.



Un nouveau site Web

lebimsa.fr se prépare à révolutionner l'expérience en ligne de ses lecteurs avec le lancement au printemps de son tout nouveau site Internet consultable sur ordinateur, smartphone et tablette.

Cette plateforme repensée promet une immersion simplifiée dans l'univers du magazine grâce à une interface moderne et intuitive. Il proposera une navigation plus fluide, permettant aux lecteurs de découvrir plus facilement une variété de contenus enrichis liés à la santé, à l'agriculture, à la vie de famille, à l'éducation et à la ruralité.



lebimsa.fr

SOMMAIRE

En une :

Le réalisateur Édouard Bergeon en compagnie de Lucie Mainard, alias Les Jolies Rousses, l'une des protagonistes de son nouveau film.

2 LE PORTRAIT

Oreillette :

une vache de rencontre

7 L'ESSENTIEL

La MSA Grand Sud incendiée

8 LA QUESTION

Portraits de femmes de la terre

Un film et beaucoup plus...

16 DÉCRYPTAGE

Médiation à la MSA

Renforcer la confiance
des adhérents

18 TERRITOIRES

- › Inondations dans le Pas-de-Calais
- › Mal-être en agriculture
- › Une journée avec... de futurs professionnels de santé de Haute-Saône

24 MIEUX-VIVRE

- › Glanage solidaire
- › Améliorer son sommeil
- › Visite de *La Ferme des Bertrand*

28 LA BONNE NOUVELLE

Miss et Mister agri 2024

ÉDITORIAL

Engagement ET SOUTIEN

En cette période cruciale pour l'agriculture française, je souhaite partager avec vous la vision et l'engagement de la MSA dans le soutien aux actifs agricoles.

Mes pensées vont d'abord aux personnes qui ont perdu la vie à Pamiers, et je sais que la caisse Midi-Pyrénées Sud saura accompagner la famille dans ce moment tragique.

La MSA est en première ligne pour soutenir les agriculteurs et leurs proches. Les charges financières qui pèsent sur leurs épaules ne sont pas ignorées, et je tiens à assurer à chacun que des dispositifs d'aides permanents seront activés pour alléger ce poids.

Je condamne fermement les actes de vandalisme perpétrés dans les locaux de la MSA Grand Sud à Narbonne. Ces actions irresponsables ne font que nuire à notre capacité collective à apporter des réponses aux défis auxquels l'agriculture est confrontée. Nous devons rester unis et concentrés sur la recherche de solutions constructives pour le bien de tous.

En tant que président de la MSA et polyculteur-éleveur moi-même, je sais que les raisons de la colère sont multiples : de l'augmentation des coûts de production et des normes, au regard de défiance porté par une partie de la société, en passant par les nécessaires adaptations aux changements climatiques pour nous permettre de continuer à nourrir le pays et le monde de manière saine et durable.

La MSA ne se contente pas d'observer, elle agit. Nous travaillons activement à faciliter la charge administrative qui pèse sur les agriculteurs à l'image de la mise en place du titre emploi simplifié agricole pour la déclaration des travailleurs saisonniers (Tesa simplifié), répondant ainsi à une demande des employeurs.

Le Bimsa qui inaugure dans ce numéro de février sa nouvelle maquette continuera à vous tenir au courant des évolutions majeures pour notre communauté agricole.

Pascal Cormery,
président de la MSA.



Le Bimsa n°237 | Février 2024

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa** : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication** : François-Emmanuel Blanc – **Comité d'orientation** : Pascal Cormery ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef** : Alexandre Roger – **Rédacteur en chef adjoint** : Franck Rozé – **Rédacteurs** : Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Marie Molinaro ; Fatima Souab – **Maquettiste** : Delphine Levasseur – **Conception** : Christine Brianchon – **Administration et abonnements** : tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement** 1 an : 11,60 € – **Imprimeur** : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■ ■ ■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – **Couverture** : © Édouard Bergeon



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.





AUDE

La MSA Grand Sud ravagée par les flammes



Le bâtiment détruit était surnommé « Le Cube ».

Dans une lettre ouverte publiée sur les réseaux sociaux, Sophie Bonnery, présidente de la MSA Grand Sud, a réagi à l'incendie qui a dévasté le bâtiment de la caisse situé à Narbonne le 26 janvier. Elle exprime son incompréhension devant ce geste : « Je suis agricultrice avant tout. Ce n'est pas qu'un édifice consumé par les flammes, mais plutôt une forteresse de soutien aux agriculteurs en détresse. Loin d'être une entité froide et administrative, elle est le cœur battant d'une communauté solidaire, composée d'agriculteurs et de salariés actifs et retraités représentant une alliance pour la protection du milieu agricole. »

Énumérant les gestes concrets de cette solidarité, elle souligne, par exemple, le versement d'une aide d'urgence de 3,4 millions d'euros pour

faire face à la sécheresse. L'efficacité de cette action se reflète dans la simplicité de l'outil de demande d'aide, utilisé par 95 % des viticulteurs de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les deux départements couverts par la caisse.

« Le bâtiment détruit, était la maison d'accueil des adhérents par des salariés dévoués, le lieu où les professionnels de la santé et les accompagnants sociaux travaillent main dans la main pour le bien-être des agriculteurs au quotidien. Il représente la présence tangible de la MSA sur le terrain pour protéger et accompagner ceux qui travaillent la terre. »

Si d'autres caisses ont été touchées par le mouvement d'ampleur nationale ces jours derniers, aucune n'a eu à subir des dégâts d'une telle ampleur.

Médiator : la MSA gagne en appel

Le 20 décembre, la cour d'appel de Paris a condamné les laboratoires Servier dans le cadre de la mise sur le marché du médicament Médiator pour les motifs de « tromperie aggravée », « homicides et blessures involontaires » et « escroquerie ». La juridiction a notamment

suivi l'argumentation des avocats de la MSA reconnaissant l'escroquerie. Une décision historique qui contraint les laboratoires Servier à rembourser plus de 415 millions d'euros aux organismes de sécurité sociale et mutuelles dont près de 25 millions à la MSA.

En chiffre

2 500

« Villages d'Avenir » labellisés par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires à la fin de l'année 2023.

Pour en savoir +



Simplification administrative

Pour donner suite aux demandes des employeurs de main-d'œuvre, leur espace en ligne – accessible également aux tiers déclarants – propose depuis le 12 décembre un nouveau service de dépôt de documents. Depuis janvier 2024, les grandes entreprises peuvent également déposer auprès de leur MSA leurs déclarations d'accident de travail.

AGENDA

Paris, porte de Versailles

Salon international de l'agriculture



→ du 24 février au 3 mars

Pour sa 60^e édition, le Salon de l'agriculture sort le grand jeu, en hommage à son histoire et tourné vers l'avenir. Égérie 2024, Oreillette (lire en page 2), 5 ans, quitte ses prairies normandes pour huit jours de fête de l'agriculture française. À l'occasion, le salon lance la première édition de SIA'Pro, trois jours réservés aux professionnels les 25, 26 et 27 février. Consultations d'experts, ateliers pratiques, conférences, ou encore présentations de matériels... De nombreuses animations dédiées aux acteurs de la filière se tiendront au pavillon 7.2.

» salon-agriculture.com

Paris, porte de Versailles

Salon des seniors

→ du 13 au 16 mars

Le Salon des seniors propose aux plus de 50 ans de s'informer, partager et se faire plaisir sur tous les sujets qui sont au cœur de leurs préoccupations : tourisme, retraite, santé, nouvelles technologies, emploi, culture, cadre de vie, patrimoine...

» salondesseniors.com

Perpignan

medFEL

→ du 24 au 25 avril



La filière fruits et légumes se réunit en Occitanie au parc des expositions de Perpignan. Au programme : échanges et rencontre avec 230 exposants, et 25 conférences et tables rondes.

» medfel.com

Le nouveau film d'Édouard Bergeon

LES FEMMES de la TERRE

Alors que les femmes jouent un rôle essentiel dans la production agricole, leur reconnaissance et leur visibilité restent souvent en retrait. Ce dossier s'attache à mettre en lumière leurs réussites, illustrant ainsi la richesse et la diversité de leurs contributions.

À travers l'objectif cinématographique d'Édouard Bergeon, l'engagement de l'association Les Elles de la Terre, les témoignages poignants de pionnières telles que Jeannette Gros, et les résultats d'un sondage exclusif, nous explorons les innombrables facettes de l'engagement féminin dans le monde agricole.

Les Femmes de la terre sur France 2 le 27 février

Édouard Bergeon CÉLÈBRE LES FEMMES

Après avoir donné de la visibilité aux agriculteurs, le journaliste et cinéaste Édouard Bergeon, petit-fils et fils de paysan, tourne sa caméra vers les femmes pour les mettre sous les projecteurs et raconter comment elles bâtissent la France rurale.

Les Femmes de la terre sera diffusé sur France 2 le 27 février pendant le Salon international de l'agriculture. Interview du réalisateur.

Le sujet de votre nouveau documentaire s'inscrit dans la continuité de votre filmographie qui, après avoir évoqué les hommes, fait place aux femmes ?

Édouard Bergeon : Je raconte le monde agricole quasiment depuis que je suis né. Dans mes reportages de journaliste depuis 2005, avec le grand documentaire *Les Fils de la terre* en 2012 qui a changé beaucoup de choses, au cinéma avec la sortie de mon film *Au nom de la terre* qui a comptabilisé 2 millions d'entrées, dans lequel je racontais l'histoire de mon père, de ma famille et de ma mère. Et maintenant, ce film documentaire qui présente ces femmes extraordinaires invisibilisées, qui longtemps n'ont pas eu de statut et qui cochaient la case « sans profession » dans l'ombre de leur mari, alors qu'elles étaient quand même caution solidaire des emprunts signés à la banque. C'est un hommage à toutes les femmes de la terre et bien sûr à ma mère, mes grands-mères, mes arrière-grands-mères. Dans le documentaire, on me voit sillonner la France et montrer les photos de ma mère et de mes grands-mères.

Vous faites un tour de France en voiture pour brosser ces portraits ?

Je suis allé voir des grandes dames qui ont été des combattantes – elles le sont toutes – mais celles-ci se sont battues pour leurs droits et le statut de l'agricultrice, comme Jeannette Gros, 81 ans, dans le Doubs, première femme présidente de la MSA [lire p. 12], Anne-Marie



Claire Gervais, 29 ans, éleveuse de vaches à Fontenay-sur-Mer dans le Cotentin, est aussi « maman agricultrice » sur les réseaux sociaux où elle propose de « l'agriculture, du partage, de l'amour et du fun. »

Crolais, 72 ans, dans les Côtes-d'Armor, première femme présidente d'un centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA)* et Christiane Lambert, patronne du centre national des Jeunes agriculteurs (CNJA) puis de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Cette génération de pionnières permet de retracer l'histoire des agricultrices en partant de la Seconde Guerre mondiale.

Cette épopée mène jusqu'à aujourd'hui ?

Le récit de 70 ans de combat conduit jusqu'à nos jours, avec les témoignages de jeunes femmes qui incarnent l'avenir de l'agriculture comme Claire Gervais, maman de 29 ans, qui sur son compte Instagram aligne plus de 15 000 abonnés et qui en a créé un autre baptisé La place de la femme dans l'agriculture. Cette éleveuse de vaches laitières dans la Manche est associée en groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) avec son frère et ses parents. Lucie Mainard, 36 ans, alias Les Jolies Rousses

* Depuis 1957, le groupement s'appelle centre national des Jeunes agriculteurs et depuis 2002 il est devenu Jeunes agriculteurs (JA).



Chez les Picard, on est agriculteurs dans la Meuse depuis 300 ans. C'est au moins trois générations qu'Édouard Bergeon rencontre.



Dans les années 2000, Christiane Lambert, éleveuse de porc et syndicaliste depuis quarante ans, a sensibilisé les décideurs sur le rôle incontournable joué par les femmes dans le fonctionnement de la ferme France.

- » sur les réseaux, élève des poules pondeuses bio en Vendée. Cette ancienne enseignante communique sur sa chaîne YouTube et ailleurs sur les réseaux sociaux. Elle a créé un collectif de femmes, les Bottées, pour se souder, construire de la sororité et prendre des responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles (OPA) et dans les coopératives. Anne-Cécile Suzanne, 33 ans, consultante et éleveuse, a repris la ferme au décès de son père. Elle revient sur son parcours dans son livre *Les Sillons que l'on trace* (parution le 24 janvier aux éditions Fayard). Elle intervient régulièrement publiquement pour évoquer son statut de femme, le métier et les enjeux à venir.

Comment avez-vous structuré votre film ?

L'épine dorsale du documentaire, c'est la famille Picard qui vit dans la Meuse. Je les ai rencontrés au mois de juin dernier. Les grands-parents Marie-Claude et Claude, 80 ans tous les deux, ont eu trois enfants : Estelle (54 ans), Claire (52 ans) et Guillaume (45 ans). Chacun exploite sa ferme et tous ont des enfants. Deux des petites-filles, Angélique (12 ans) et Marion (17 ans), veulent reprendre l'exploitation de leurs parents.

Les agricultrices rencontrent-elles des difficultés ?

Oui, il y en a. Elles sont toujours moins rémunérées que les hommes. Sur le plan du travail, il n'y a pas de problème physique. Elles affirment toutes qu'elles sont l'égale d'un homme mais qu'il vaut mieux exercer son activité

de façon intelligente plutôt que de le faire n'importe comment et se retrouver à 50 ans, avec un dos trop abîmé pour continuer. Elles peuvent tout faire et l'évolution du machinisme les y aide.

Comment les décririez-vous ?

Ce sont des battantes. Elles représentent un quart des chefs d'exploitation aujourd'hui ; sur les bancs des écoles d'ingénieurs elles sont 68 %. Elles font bouger les choses. Elles sont actrices de la transition agroécologique. Elles sont très fortes et souvent meilleures dans l'élevage des animaux. Dans leur parcours professionnel, elles sont parfois allées voir ailleurs. Elles accumulent déjà une expérience de vie avant de reprendre la ferme et ou mènent de front une autre activité. Elles possèdent une vision plus ouverte. Elles créent et prennent la parole dans les nouveaux médias. On les voit de plus en plus et elles ont des choses à dire, même si certaines pionnières comme Anne-Marie Crolais ou Christiane Lambert l'avaient déjà fait depuis un moment.

Propos recueillis par **Fatima Souab**

2

Première partie de soirée sur France 2 le 27 février et toute l'année dans les caisses de MSA

Le documentaire de 1 h 30 propose 70 ans d'histoire de l'agriculture racontée et vécue par les femmes, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Tout en suivant trois générations d'une même famille d'éleveurs et d'éleveuses passionnées, les Picard, le réalisateur fait place aux témoignages de pionnières de la conquête des droits des agricultrices comme aux nouvelles générations, rodées à la communication, aguerries aux réseaux sociaux et fières de leur métier. *Les Femmes de la terre* d'Édouard Bergeon est à retrouver le 27 février, sur France 2. La diffusion du film sera suivie d'un débat en direct du SIA. Le réalisateur et les participantes au documentaire interviendront le matin sur le plateau de MSA TV. Grâce à un partenariat signé entre la production et la MSA, des projections et différentes initiatives sont prévues tout au long de l'année au sein du réseau MSA.

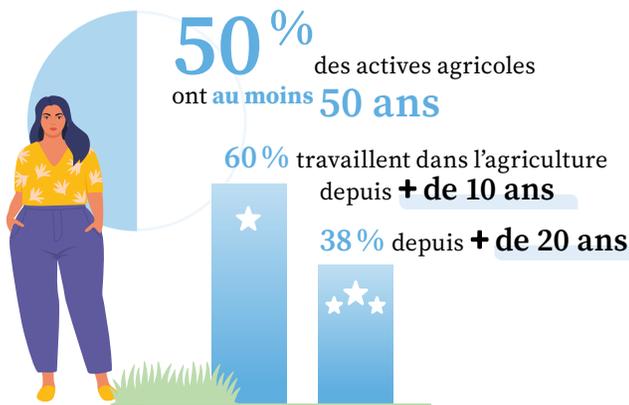
Sondage exclusif MSA-Vérian

Salariées, non-salariées

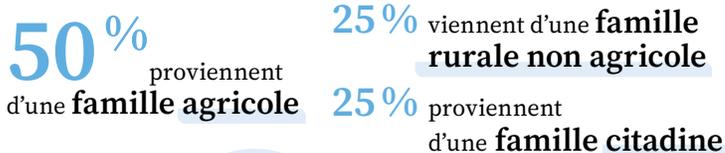
LES FEMMES plébiscitent l'agriculture

Issues d'une famille d'agriculteurs ou installées après une reconversion, quel que soit leur parcours professionnel, les femmes sont 96 % à juger l'agriculture essentielle et à y trouver leur bonheur au point d'envisager d'y effectuer toute leur carrière.

EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR



ORIGINE ET STATUT FAMILIAL



50 % font partie d'un couple agricole



Plus d'1/3 ont rejoint le secteur par reconversion professionnelle



ENGAGEMENT



93 % considèrent l'agriculture comme une **passion**

85 % trouvent l'activité **épanouissante**



96 % jugent l'agriculture **essentielle**

81 % ont l'intention de rester dans l'agriculture **jusqu'à la retraite**



61 % se sentent **aussi légitimes** que les hommes



Sondage MSA – Institut Vérian réalisé du 2 au 16 janvier 2024 sur un panel de 1 020 femmes représentatives des métiers de la production agricole. Les résultats complets de l'enquête seront disponibles lors du Salon international de l'agriculture.



© Luc Pérenom/CCMSA Image

Le combat de l'ancienne présidente de la MSA

Jeannette Gros a été présidente de la MSA de 1997 à 2005.

Jeannette Gros

CULTIVER L'ÉGALITÉ

Jeannette Gros, figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes et ancienne présidente nationale de la MSA, a marqué de son empreinte le monde rural et agricole. Portrait d'une femme engagée.

Jeannette Gros fait partie de ces personnes qui ont marqué leur temps. Première femme à devenir présidente nationale de la MSA, elle aura consacré sa vie aux autres et aux femmes. D'ailleurs, quand on lui demande ce qu'elle retient de ses années de militantisme, elle met en avant le collectif, le travail commun, la personnalité extraordinaire des gens qu'elle a eu la chance de rencontrer au cours de sa vie, sans jamais se mettre en avant. Et pourtant, malgré sa modestie, celle qui a aujourd'hui 81 ans a bien œuvré pour améliorer la vie des familles et des femmes dans le monde agricole. La condition des femmes en milieu rural, elle y est confrontée dès son enfance. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle a grandi avec trois sœurs à Boujaille, dans le Doubs, où elle vit toujours. La région s'est organisée autour d'un système coopératif avec les Fruitières, les coopératives laitières qui fabriquent le fromage de comté avec le lait mis en commun par les éleveurs du village. C'est en 1968 qu'elle revient s'y installer avec son mari pour reprendre l'exploitation d'élevage laitier de ses parents. Après avoir été professeure de français, la transition d'une

“ *Les femmes savent passer par-dessus leur amour-propre pour demander de l'aide quand un problème grave surgit dans l'exploitation.* ”

vie citadine à celle d'agricultrice est rude. Au choix de vie difficile s'ajoute l'image de sa mère et des femmes de sa génération qui ont eu la vie dure. « *Je suis rentrée en 1968. À cette époque, les filles n'étaient pas très attirées par cette vie. L'exemple de nos aînées nous avait beaucoup marquées. Le bon vieux temps, comme on l'appelait, ne l'était pas du tout pour elles.* » Les femmes ne trouvaient aucun répit entre le fait de s'occuper de la famille et le lourd travail de la ferme qu'elles partageaient du matin au soir avec leur mari.

Elle redécouvre le milieu rural tel qu'il existait : pas encore d'écoles maternelles, ni de congé maternité dans les campagnes, des conditions de travail épuisantes, peu de confort. Un contexte qui laisse très peu de place à l'épanouissement personnel. Son engagement s'impose, dès lors, comme une nécessité d'avoir une vie meilleure à la fois à la maison et au travail. « *Il fallait vraiment améliorer la vie quotidienne* », se souvient-elle.

Un militantisme qui s'organise

Trouver une place dans la société, changer les conditions de vie, avoir un meilleur statut et une meilleure retraite... les femmes ont alors de nombreux combats à mener. Pour Jeannette Gros, l'important est de faire évoluer la société rurale et les mentalités à travers des actions communes, et d'offrir une vie meilleure à ces femmes qui donnent tout. « *Elles cherchaient une vraie place reconnue dans la société. Elles assumaient un vrai travail et avaient une disponibilité permanente* », note-t-elle.

La Jeunesse agricole catholique (Jac) avait déjà fait un travail énorme dans les années 60 et tracé la route en formant des militants et militantes qui sont souvent devenus des responsables dans toutes les instances agricoles.

Dans les années 1970, des groupes de commissions féminines syndicales se forment. « *Elles ont fait un travail extraordinaire : dans ma région, les femmes assuraient souvent la traite matin et soir et étaient en formation l'après-midi ou la journée, tout ça en ayant le souci des enfants et de la maison. Mais elles ont tenu bon ! J'ai une grande admiration pour elles* », souligne l'ancienne présidente.

Dans ces commissions féminines ou groupements de vulgarisation, elles trouvent un espace de parole, partagent leurs expériences, mettent en commun leurs récits de vie pour faire avancer les choses et donner au monde des preuves des situations qu'elles vivent et rencontrent. « *Elles peuvent y témoigner de tout ce qui touche aux différentes générations : des enfants aux personnes âgées, ce qui revient à parler de toutes les institutions et toute la chaîne du social : écoles, santé, retraites, conditions de travail dans les exploitations...* » Nous retrouverons ces femmes dans les conseils d'administration de la MSA, le syndicalisme, les chambres d'agriculture, ou encore les associations rurales, les conseils municipaux, etc. « *Elles ont commencé à s'organiser et à s'investir dans les institutions locales.* » Les mouvements de femmes faisant une place centrale à l'entraide se structurent. Le militantisme féministe dans les campagnes est né.

Un engagement sans faille

Après son installation et au fil des années, Jeannette Gros prend peu à peu plus de responsabilités. Elle commence par devenir administratrice au conseil de la MSA du Doubs en 1980. En 1989, elle est désignée présidente départementale de la MSA. Une mission qui s'ajoute à son travail d'agricultrice et à ses responsabilités en tant que mère. Elle a aussi la route à parcourir pour se rendre à Besançon qui se situe à

En chiffres

Salariées et non-salariées agricoles : combien sont-elles ?

123 700

Elles représentent 26,2% de l'effectif des chefs d'exploitation et ne sont que 5,1% à diriger des entreprises agricoles

381 800

Elles sont 35,8% de l'effectif global. Les femmes sont deux fois plus nombreuses à temps partiel que les hommes.

(Source : statistiques MSA publiées en 2022. Plus d'infos sur : statistiques.msa.fr)

58 kilomètres de son exploitation, avec parfois des conditions difficiles en hiver. Mais avec une bonne organisation, elle arrive à tout concilier.

Son engagement prend une nouvelle dimension lorsqu'elle est élue en 1997 présidente nationale de la MSA. C'est alors la première femme à occuper cette fonction qu'elle remplit jusqu'en 2005. Un rôle qu'elle prend à cœur et qui lui permet d'agir de l'intérieur.

Elle porte la voix du mutualisme et des femmes auprès des institutions au niveau national et européen, voire dans certains pays hors de l'Union européenne grâce à ses fonctions. Le guichet unique propre à la MSA est d'une grande aide car il permet de tenter d'approcher tous les problèmes que les ruraux rencontrent au quotidien et à tous les âges de la vie : crèches, retraites, santé, installations...

Travail sur le statut de conjointe collaboratrice, organisation des hôpitaux, des maisons pour personnes âgées, des maisons de santé, questions sociétales, nouvelles technologies en santé... Les dossiers sur lesquels Jeannette Gros travaille sont variés et touchent au quotidien des adhérents et adhérentes.

Jeannette Gros insiste : « *Je pense que l'engagement des femmes est une chance pour le monde agricole. Il apporte beaucoup à la réflexion*



Vent debout pour le mutualisme

Présidente de la Mutualité sociale agricole de 1997 à 2005, Jeannette Gros a porté les valeurs du système français de sécurité sociale et les spécificités du régime. Dans un ouvrage de 175 pages, *La protection sociale à cœur ouvert : manifeste pour une approche solidaire du développement social et économique*, paru en 2004 aux éditions du Cherche-Midi, elle livre un vibrant hommage au mutualisme agricole et à ceux qui le façonnent, défendant avec conviction le système de solidarité qui confère sa valeur à la sécurité sociale. L'ancienne agricultrice y fait l'éloge d'une protection sociale de proximité, où les femmes occupent un rôle de premier plan.

commune ». Avec des atouts qui leur sont propres. « *Elles sont par exemple très sensibles à la prévention. On sait mieux en tant que femme que le métier est difficile et qu'il ne sert à rien de se tuer au travail pour gagner sa vie. Elles savent passer par-dessus leur amour-propre pour demander de l'aide quand un problème grave surgit dans l'exploitation.* »

En avançant pas à pas, en travaillant sur des projets de lois, en essayant d'exporter le modèle mutualiste auquel elle croit et en contribuant à donner aux femmes la place qu'elles méritent, Jeannette Gros a contribué à changer le milieu rural.

Ces avancées précieuses, ces acquis, « *On doit travailler sans relâche pour les garder et si possible les adapter aux changements de la société* », conclut-elle avec détermination.

Coline Lucas



© Laurence Cormier

« C'est mon âme sœur. On n'a même pas besoin de se parler. Il y a une connexion qui fait qu'on n'en a pas besoin. On ne se l'explique pas », confie Laurence Cormier en évoquant son amitié avec Karine Taupin.

ÉCOUTER ET PORTER LA PAROLE DES FEMMES

Des agricultrices se rapprochent en 2016 sur Facebook dans un groupe de discussion et l'association Les Elles de la terre voit le jour en 2017 en Mayenne avec pour ambition de donner des ailes aux femmes vivant dans les territoires, en leur laissant le loisir de se raconter sur la chaîne YouTube éponyme. « L'idée est de s'aider, être ensemble, porter une autre parole », précise Laurence Cormier, productrice laitière encore en activité, l'une des femmes qui l'incarnent.

L'association Les Elles de la terre pourrait représenter un mode d'emploi de la bienveillance passée à l'école de l'humilité. Il suffit de visionner les vidéos des rencontres de sa chaîne YouTube pour en avoir une idée. Karine Taupin et Laurence Cormier, coprésidentes de l'association et âmes sœurs dans la vie, sont aux manettes de la plateforme de streaming. Le ton sororal instauré avec les invités et la spontanéité des échanges placent la rencontre sous le signe du plaisir d'être ensemble tout en offrant à toutes l'occasion de passer un moment doux et fort en émotion.

Le cadre empreint de bonne humeur contagieuse est propice à la libération de la parole et au partage de vécu. « Dans le monde agricole, explique Laurence Cormier, les femmes osent toujours dire ce qu'elles pensent, plus que les hommes réputés taiseux. Nous n'attendons pas d'arriver au point de rupture pour verbaliser les choses posément, sans fioritures et sans être fonceuses. Nous exprimons les faits simplement. »

Pendant que Karine Taupin, enseignante de yoga, tient le rôle de l'intervieweuse devant la caméra, Laurence filme. C'est elle qui monte après les vidéos et les met en ligne. Elle aime les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et YouTube) et en profite pour y donner libre cours à son imagination ainsi qu'à sa créativité. Elle n'est pas uniquement productrice

de lait, installée dans le sud-est de la Mayenne, à la limite de la Sarthe, gérant une exploitation de 65 vaches et de 91 hectares. À ses heures perdues, elle « réseaute » pour défendre les valeurs positives de son association.

« Nous sommes des passeuses »

Faire entendre ces voix singulières est précieux à plus d'un titre. Combattre le sentiment d'isolement, rompre la solitude des agricultrices dans les territoires et insuffler la niaque aux jeunes pousses qui veulent se lancer dans le métier sont quelques exemples des bienfaits escomptés. « Nous avons toutes suivi un chemin différent, riche, lumineux, assure Laurence Cormier. C'est intéressant de découvrir les parcours des unes et des autres. Ça peut aider les plus jeunes qui, dans des moments de doutes ou de difficultés, peuvent avoir besoin de s'identifier à d'autres ayant déjà traversé les mêmes épreuves. L'objectif est d'insuffler de la force pour y arriver, d'encourager celles qui pourraient déprécier leur projet afin qu'elles gardent confiance. Elles doivent croire en elles. »

Derrière la transmission de cette énergie positive, il y a la volonté de contribuer à la lutte contre le mal-être en agriculture. C'est l'objectif premier de l'association. Les femmes y sont aussi confrontées. Karine comme Laurence en sont la preuve. Les Elles de la terre qui se nourrit de leur résilience fait partie du comité national du pilotage du mal-être, animé par Olivier Damaisin, le coordinateur national du plan sur la prévention du mal-être en agriculture. « Des femmes nous appellent parce qu'elles ne se sentent vraiment pas bien. Nous proposons une écoute. Nous ne sommes pas dans le jugement. Comme nous ne sommes pas des professionnelles,

“ Nous sommes ouvertes à tous.
Nous allons partout. Ça ne nous dérange pas de discuter, de faire connaissance, de communiquer avec chacun. ”

nous orientons la personne en souffrance vers des interlocuteurs dont c'est le métier : les assistantes sociales de la Mutualité sociale agricole, les chambres d'agriculture. Ils sont compétents pour assurer l'accompagnement et apporter l'aide appropriée. Notre objectif est d'offrir une oreille et d'aiguiller. Nous sommes des passeuses. » La Légion d'honneur que Laurence Cormier a reçue le 14 juillet 2023 consacre cet engagement qui est aussi celui de la tribu des Elles. « C'est moi qui suis mise en avant avec cette attribution. Mais le mérite en revient à l'association. »

Les passeuses se baladent dans la France entière au gré des événements agricoles, des réunions des comités et des invitations. « Nous sommes apolitiques et affiliées à aucun syndicat. Nous sommes ouvertes à tous. Nous allons partout. Ça ne nous dérange pas de discuter, de faire connaissance, de communiquer avec chacun. Nous n'avons jamais eu peur. »

Au cours des déplacements, elles calent des interviews entre deux rendez-vous, filment celles qui veulent bien se prêter à l'exercice du témoignage, proposent un entretien aux coups de cœur qu'elles repèrent. Toujours enthousiaste, Laurence va jusqu'à convier dans sa ferme celles qui hésitent à accueillir l'association chez elles. À sa grande joie, trois d'entre-elles ont déjà accepté l'invitation. Elle a érigé l'hospitalité en principe. « La porte de ma ferme est toujours ouverte », scande-t-elle dans un éclat de rire généreux.

Fatima Souab

SUR LE NET

Les Elles de la terre, c'est un site Internet et des comptes sur les réseaux sociaux
Instagram,
Facebook, YouTube,
X (ex-Twitter)
et LinkedIn.



Contact

- > par e-mail : collectifagricultrices@gmail.com
- > téléphone : 06 21 78 40 52.

Les liens

- > [facebook.com/
FemmesRuralesFemmesDesChamps](https://facebook.com/FemmesRuralesFemmesDesChamps)
- > twitter.com/Les_Elles_Terre
- > [linkedin.com/in/les-elles-de-la-terre-
laurence-cormier-aa91891bb](https://linkedin.com/in/les-elles-de-la-terre-laurence-cormier-aa91891bb)
- > les-elles-de-la-terre.fr

Les petites mains des territoires sur YouTube

La femme est-elle l'agent secret du monde rural comme l'affirme l'association qui attribue la paternité de la formule au philosophe Edgard Morin (cf. *La Métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967) ? C'est son parti pris et le prisme par lequel elle met en lumière sur sa chaîne YouTube les petites mains qui irriguent de vie des territoires. Sans celles-ci, rien ne peut se créer. Portraits en images de quelques-unes de ces héroïnes.

» Lorine, une jeune femme lumineuse



Lorine, agricultrice de 27 ans, est installée depuis 2020 en groupement agricole d'exploitation en commun avec son père dans le nord des Deux-Sèvres. Ensemble, ils élèvent des chèvres, des vaches allaitantes et s'occupent de culture et de vente. La jeune femme se découvre une passion pour l'élevage.

» Valentine, comment faire d'un échec une force



À 17 ans elle quitte sa campagne et part à Rennes en classe préparatoire biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) pour devenir vétérinaire ou ingénieure agronome. Échouant au concours d'entrée à l'école vétérinaire, elle intègre une école d'agronomie.

» Émilie, la vocation



La jeune femme vit à Saint-Jean-sur-Erve, en Mayenne, et raconte son parcours de vétérinaire rurale. Elle ne s'occupe que des bovins. Pour exercer son métier, elle est partie en Belgique préparer pendant six ans le diplôme dans une faculté vétérinaire.

D'autres portraits sont à découvrir sur la chaîne

www.youtube.com/@lesellesdelaterre

La médiation à la MSA

Renforcer la confiance DES ADHÉRENTS

Généralisée dans les organismes de sécurité sociale par la loi Essoc¹, la médiation revêt un caractère particulièrement important pour tisser ou maintenir du lien avec les assurés. À travers le rapport annuel 2022, Jean-Marie Marx, médiateur de la MSA depuis le 1^{er} avril 2022, dresse un premier bilan de son action.



© Frédéric Fromentin

Avant de devenir le médiateur de la MSA, cet ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts a été haut fonctionnaire au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

La médiation à la MSA, comment ça marche ?

Jean-Marie Marx. Il est primordial que les assurés sachent qu'en cas de litige, ils doivent d'abord saisir la commission de recours à l'amiable (CRA) de leur caisse. À la MSA, le médiateur n'intervient pas sur un problème d'application du droit sans décision de la CRA, contrairement au régime général où la médiation, interne aux caisses, se fait essentiellement en amont de cette instance. C'est un point extrêmement important car près du quart des saisines que je reçois sont non recevables de ce seul fait.

Il est également important de savoir que nous ne traitons pas tous les dossiers. Le deuxième motif de non-recevabilité concerne ainsi des saisines qui sont en dehors de mon champ de compétences comme les dossiers impliquant des décisions médicales, les litiges entre assurés et professionnels de santé, ou encore tout ce qui est indu ou demande d'échéancier.

En résumé, en cas de litige, l'assuré s'adresse d'abord à la CRA de sa caisse. Si la décision ne lui convient pas, il peut saisir soit le médiateur, soit directement le juge, dans un délai de deux mois. S'il saisit le médiateur, les délais de recours au juge seront reportés.

“ *On constate une forte baisse des saisines relevant de la qualité de service.* ”

Jean-Marie Marx,
médiateur de la MSA

Concrètement, quel est le rôle du médiateur de la MSA ?

Comme j'interviens après la CRA et que le travail dans les caisses est en général bien fait, je remets rarement en cause leurs décisions. Dans 9 cas sur 10, je la confirme. Ce qui manque encore trop souvent en revanche, c'est l'explication

circonscrite de celle-ci. Souvent, les réponses des caisses sont assez courtes et mon rôle est alors de nature surtout pédagogique. C'est important de donner des éléments d'explication. Nos courriers font trois, quatre pages, nous essayons d'avoir des réponses personnalisées et argumentées à chaque questionnement de l'assuré. Même si on ne lui donne pas raison, il sait qu'il a été pris en considération. C'est d'ailleurs l'objectif de la loi Essoc. La médiation est là pour renforcer la confiance de nos concitoyens vers les institutions publiques ou de protection sociale.

Dans les cas où je fais des recommandations de révision de décisions, elles sont presque toujours suivies par la caisse (parce que nous ne sommes pas décideurs) et mon avis est envoyé le même jour à l'assuré et à la direction de la caisse. Nous sommes totalement transparents. Ensuite, c'est au directeur de la caisse de prendre la décision. Il n'y a que quelques cas par an où il ne reprend pas ma proposition ; il s'agit de sujets sur lesquels mon interprétation des textes juridiques diverge de celle de la caisse ou bien si le caractère exceptionnel de la situation n'est pas reconnu par elle. Ces cas permettent aussi d'amener des discussions internes avec la direction de la réglementation de la caisse centrale pour faire évoluer les pratiques, donner des consignes aux caisses et parfois même changer la réglementation. Nous sommes aussi là pour ça.

La médiation, un travail d'équipe

Pour l'épauler dans sa mission, Jean-Marie Marx peut compter sur les cinq membres de son équipe : Olivier Colin, adjoint du médiateur, responsable du département

médiation, Virginie Deldossi, chargée de mission, Sonia Melle, chargée d'étude, Saoudi Meddour, assistant et Virginie François, assistante (en mission).

1. Loi pour un État au service d'une société de confiance.

En chiffres

1 965 saisines en 2022

1/3 des requérants à la médiation sont des salariés agricoles

50 % des saisines ne sont pas recevables

35 jours de délai moyen de traitement des dossiers recevables

Quelle est l'évolution de l'activité de la médiation depuis votre prise de fonction ?

L'activité de la médiation reste stable à un niveau élevé. Elle s'est fortement renforcée depuis la loi Essoc de 2018 qui a introduit la généralisation de la médiation dans les organismes de sécurité sociale. Nous sommes passés de 450 saisines par an à environ 2 000 en 2022, et ces chiffres sont confirmés pour 2023. Cela est dû à une meilleure connaissance de la mission de médiation, c'est vrai dans le domaine agricole mais aussi de manière plus générale, et à la communication interne faite à partir du site de la MSA qui a une rubrique « Médiateur ». En ce qui concerne la répartition dans le régime agricole, 32 % des saisines émanent des salariés ; ce qui est logique puisqu'ils sont majoritaires, 14 % des non-salariés et employeurs, 25 % des retraités et 1 % des pluriactifs. Là aussi, nous sommes dans une sorte de stabilité.

Les saisines que vous recevez sont de quelle nature ?

Si, à la base, on peut dire que nous avons été créés pour répondre à une problématique d'application du droit à la situation des assurés, ces sujets représentent un peu moins du quart de nos saisines (entre 20 et 22 %). En revanche, 30 % concernent la qualité de service. Ce sont les délais, la qualité et l'incomplétude des réponses qui

sont en cause. C'est un sujet sensible sur lequel la MSA travaille. Cela porte ses fruits puisqu'on constate une forte baisse des saisines relevant de la qualité de service (- 20 % par rapport à 2021). S'agissant de celles concernant la mutation de dossiers du régime général vers la MSA, ça marche beaucoup mieux car des relations ont été établies entre les institutions au plan local. Concernant les délais pour la CRA, le processus a des délais contraints: il faut instruire le dossier, rédiger les comptes-rendus, rendre les avis, soumettre la décision de la caisse à la Mission nationale de contrôle (MNC) puis notifier la décision à l'assuré. Cela prend en moyenne quatre mois. Les gens s'impatientent. Mais parfois ce sont les assurés qui ne fournissent pas tous les éléments ou ils sont difficiles à obtenir. Ce peut être le cas lors de la liquidation de la retraite d'un salarié agricole dont une partie de l'activité s'est déroulée dans un pays étranger. Avant de liquider il faut obtenir l'état des lieux, la position de la caisse étrangère, et cela peut mettre du temps.

Et sur quels sujets portent-elles ?

Il y a trois catégories principales: les sujets maladie/maternité/paternité/invalidité, les sujets prestations familiales/minima sociaux et les sujets vieillesse/veuvage. Les deux premières catégories représentent chacune 30 % des saisines totales. La branche

vieillesse/veuvage se maintient entre 20 et 25 % des saisines. Dans cette catégorie, la revalorisation des petites pensions des non-salariés agricoles via les lois Chassaing 1 et 2, les contestations sur les montants de pensions liquidées ou sur la date d'effet de la pension font l'objet de nombreuses saisines. Pour la branche maladie/maternité/paternité/invalidité, nombre de litiges portent sur le respect de la date d'envoi des arrêts de travail.

Propos recueillis par **Frédéric Fromentin**

Comment saisir le médiateur ?

Par Internet :

saisinemediateur.msa.fr ou sur le site de votre caisse de MSA. Un formulaire est disponible sur la page du médiateur (accessible via onglet "le médiateur" dans le bandeau en bas à gauche de l'écran d'accueil).

Par courrier adressé à :

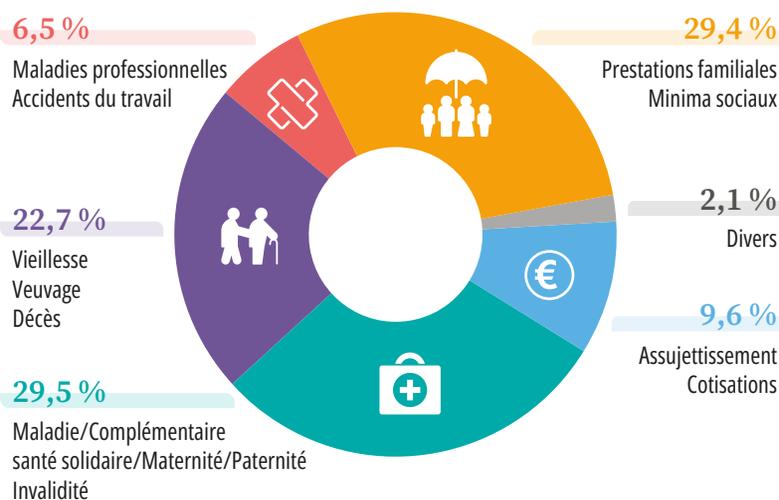
Monsieur le Médiateur de la MSA
Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
19, rue de Paris CS 50070
93013 Bobigny Cedex.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur notre site Internet



LeBimsa.fr

Typologies de saisine en 2022





© Marie Molinaro

1



© DR

2



© Marie Molinaro

Inondations dans le Pas-de-Calais

« ON A L'IMPRESSION QUE ÇA NE VA JAMAIS S'ARRÊTER »

Depuis le 6 novembre, le Pas-de-Calais et son voisin le Nord subissent des crues et inondations à répétitions. Du jamais vu dans la région. Les précipitations exceptionnelles ont mis à la rue de nombreux habitants et touché plus d'un millier d'agriculteurs. Après un début d'année de nouveau les pieds dans l'eau, le moral est en berne. Heureusement, la solidarité met un peu de baume au cœur.

Sous un grand soleil en ce 15 janvier, tout semble normal sur les routes du beau paysage bocager du Boulonnais, dans le Pas-de-Calais. Les prairies et champs s'étendent à perte de vue... un instant de quiétude que les habitants aimeraient bien retrouver. Car en y regardant de plus près, des stigmates apparaissent : un tuyau de pompage sur un trottoir, du bitume éclaté par endroits, des champs encore gorgés d'eau, une rivière qui n'existait pas avant... Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. Si heureusement le drame humain a été évité, l'eau étant montée en plein jour, la rapidité a surpris tout le monde. Certains éleveurs n'ont pas pu réagir assez vite pour sauver toutes leurs bêtes ; comme cet agriculteur installé à Frencq, un peu plus au sud, qui a perdu 12 veaux. À 62 ans, il aurait dû partir à la retraite deux semaines plus tard. Et pour les animaux sauvés, la partie n'est pas gagnée pour autant.

« On a dû euthanasier sept jeunes bovins suite à des hypothermies, un autre est encore mort ce matin, soupire Stéphane Leduc, agriculteur à Vieil-Moutier. Même si l'eau se retire, il y a des conséquences sur le long terme : les jeunes perdent en croissance et attrapent des maladies. Juste après les inondations, on a dû sortir des bêtes à l'aide de sangles et d'un chariot télescopique tellement elles s'enfonçaient dans le fumier. On les sortait tous les jours, on raclait la boue, puis on utilisait une quinzaine de ballots pour rempailler, au lieu de deux habituellement. On a de la chance d'avoir de l'aide de nos deux garçons, de deux apprentis et des voisins ! Et alors que nous avions tout nettoyé et remblayé, rebelote au nouvel an... »
 Derrière l'étable de Delphine et Stéphane Leduc, c'est littéralement une rivière qui s'est créée. Les sources présentes sous leur terrain ont explosé jusque dans le bâtiment, se déversant continuellement depuis, les obligeant à creuser un fossé pour dévier le débit vers les pâtures.

Par chance, le domicile du couple a été épargné. « Le problème, c'est que les sources sont difficiles à maîtriser et peuvent couler pendant des mois... » Parmi leurs soutiens, ils aussi ont pu compter sur Sylvain Fourier, délégué MSA Nord – Pas-de-Calais, salarié inséminateur sur le territoire, qui les connaît bien. « Nous sommes les techniciens les plus présents dans les exploitations, ça crée des liens. Quand j'ai appris qu'ils étaient impactés, je les ai tout de suite contactés et j'ai signalé leur situation à la MSA, qui les a rappelés dès le lendemain. C'est important d'être dans la prévention car beaucoup ne demandent pas les aides auxquelles ils ont droit. C'est la mentalité rurale. »

Une vague de 1,50 mètre

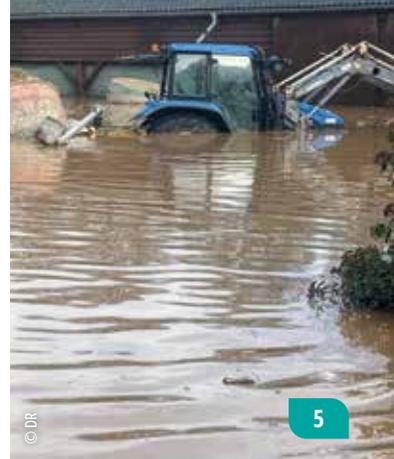
Un état d'esprit que connaît bien Maxime Delianne, maire de Maresville et éleveur de brebis. Dans cette petite commune de 104 habitants du territoire du Montreuillois, une vingtaine de maisons ont été touchées, soit la moitié du village, et plusieurs sont encore inhabitables. En novembre, c'est une vague d'1,50 mètre que l'édile a vu déferler en quelques minutes dans sa cour et sa bergerie. « Jamais on n'aurait pensé que ça monterait aussi haut. J'ai réussi à sortir mes brebis à temps pour qu'elles remontent sur les



3



4



5

© DR

Les élus MSA en action

Maisons, élevages mais aussi les cultures détruites, telles que les betteraves, endives, choux-fleurs, ou encore chicorée... Des milliers d'adhérents sont touchés. Afin de faire remonter un maximum de noms de personnes sinistrées pour les informer directement des aides mises en place, la MSA Nord – Pas-de-Calais a notamment sollicité ses délégués sur le terrain. Réunions, appels vers les mairies touchées, témoignages d'agriculteurs, distribution de matériel de première nécessité, mise en place de permanences délocalisées sans rendez-vous... Un travail d'équipe qui a permis de faciliter les démarches. Des élus du Nord sont même venues dans le Pas-de-Calais pour donner un coup de main et aider et à faire le tour des mairies. « C'est là qu'on prend l'ampleur de notre rôle, et le poids des responsabilités, assure

Sylvain Fourrier, élu salarié sur le canton de Lumbres. *Le président et le directeur général de la MSA ont également été très réactifs.* » Une solidarité générale rassemble tous les partenaires du territoire (Caisse d'allocations familiales, syndicats agricoles, assureurs comme Groupama, chambre d'agriculture, groupements de défense sanitaire, Urssaf, banquiers...). Afin de continuer le repérage et le soutien psychologique, l'équipe de la cellule de prévention des situations de fragilité a organisé le 25 janvier une soirée théâtre *Le stress est dans le pré*, devant 115 personnes, à Montreuil-sur-Mer.

Pour connaître toutes les mesures de soutien, rendez-vous sur nord-pasdecalais.msa.fr



1 À Vieil-Moutier, les sources qui ont éclaté sur la ferme des Leduc se sont transformées en rivière ; les agriculteurs ont dû creuser un fossé pour drainer l'eau qui s'écoulait vers les étables.

2 La solidarité a été précieuse. Ici, des pompiers venus en renfort des Bouches-du-Rhône ont aidé Maxime Delianne, éleveur et maire de Maresville, à nettoyer la vase de sa bergerie.

3 Sylvain Fourrier, élu MSA, ici avec Delphine et Stéphane Leduc, leur fils et leur apprentie, qui ont passé des jours interminables à nettoyer l'étable des jeunes bovins.

4 Marie-Yvonne Verdure, élue MSA, échange avec Maxime Delianne.

5 Il est monté jusqu'à 1,50 mètre d'eau dans la cour de l'éleveur. Les dégâts sont difficiles à évaluer.

pâturages mais j'en ai perdu trois à cause de l'hypothermie. Il y avait de la vase partout. Entre le nettoyage et mon rôle de maire j'ai été très sollicité, j'ai peu dormi... On a l'impression que ça ne va jamais s'arrêter, c'est fatiguant physiquement et moralement, d'autant plus quand on voit nos bêtes dans l'eau. »

Travaillant seul sur son exploitation, des voisins, des anciens collègues des Jeunes agriculteurs et des pompiers sont venus lui prêter main-forte. « Il y a eu une belle solidarité. Ça met du baume au cœur de voir qu'on n'est pas tout seul. Le gros problème pour moi, c'est que les premières inondations sont arrivées juste avant la période des agnelages – les derniers bébés sont nés au nouvel an. Impossible donc de bouger mes brebis. Certaines ont avorté à cause du stress et j'ai perdu plusieurs agneaux tombés malades : nombril infecté, boiteries voire tétanos, ce que je n'avais jamais eu auparavant. Et je ne peux pas évaluer pour l'instant l'impact qu'auront ces conditions de vie sur leur développement. »

Situations de fragilité

Côté MSA, c'est Marie-Yvonne Verdure, agricultrice à la retraite à Tortefontaine, qui a signalé la situation de Maxime Delianne, parmi d'autres. « J'ai visité plusieurs maisons inondées à Neuville, il faut le voir pour le croire. Psychologiquement c'est dur, notamment pour les personnes qui ont déjà des difficultés ; j'ai eu plusieurs appels de populations inquiètes et fait remonter certains cas à la cellule pluridisciplinaire de prévention des situations de fragilité de la caisse. Moi-même ça m'a pesé. À un moment je suis partie chez ma fille pour souffler et voir mes petits-enfants, car on absorbe beaucoup. Penser à tous ces pauvres gens m'empêchait de dormir. »

Les sinistrés attendent désormais des actions concrètes pour éviter de nouvelles catastrophes et tentent tant bien que mal d'avancer, dans l'angoisse de toute annonce de pluie.

Marie Molinaro

Les inondations en chiffres

1^{er} risque naturel en France.

2 millions de personnes sont concernées dans le bassin Artois-Picardie.

348 communes du Nord et du Pas-de-Calais reconnues en état de catastrophe naturelle pour l'épisode de novembre et 169 pour celui de janvier.

267 millimètres de cumul moyen de pluie depuis le 18 octobre (contre 89 habituellement) ; jusqu'à 443 mm dans certaines zones. Entre octobre et novembre, il est tombé l'équivalent de six mois de précipitations.

(source : La Voix du Nord, 10 janvier 2024)

TERRITOIRES

Au sortir du bus, à Lure, en Haute-Saône. On presse le pas pour affronter le froid glacial.



8 h



10 h 45

Début de la présentation de la CPTS du Pays Luron.



Une journée avec...

DE FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE HAUTE-SAÔNE

L'Éduc'tour est une journée de visites et de rencontres entre étudiants en santé et professionnels du territoire afin de coconstruire un projet local de santé, dans le cadre d'un séminaire interprofessionnel « Apprendre à travailler ensemble ». Bienvenue dans la campagne haute-saônoise avec les équipes de la MSA de Franche-Comté.

8 heures : direction la cité du sapeur.

Ce lundi matin 15 janvier, rendez-vous est donné près de l'unité de formation et de recherche des sciences de la santé, à l'université de Besançon. Il fait - 12° Celsius à l'extérieur (c'est mon ressenti). Peut-être bien partagé car la centaine d'étudiants ne tardent

pas à venir se blottir dans la chaleur enveloppante des bus affrétés pour cette journée d'Éduc'tour. Parmi eux : des internes de médecine générale et de futurs ergothérapeutes, infirmiers, orthophonistes, psychologues, sage-femmes, travailleurs sociaux, tous des élèves en fin d'études. Quatre destinations : Jussey et Vesoul, pour le Pays de Vesoul Val de Saône ; Lure et Luxeuil, pour le Pays des Vosges saônoises. Je monte dans l'un des véhicules qui part rayer la blanche campagne en direction de Lure, aussi appelée la cité du sapeur Camember. Ce personnage facétieux de bande dessinée a été imaginé par un joyeux Luron (gentilé de Lure), Georges Colomb.

La cause des petites villes

9 h 30 : CPAM et Milo. Après les interventions, entre autres, du premier édile, Éric Houllay – « *Je suis là pour vanter la cause des petites villes* » – et de Christine Bouillier, responsable du pôle animation territoriale en santé de l'Asept Franche-Comté/Bourgogne – « *Cette journée doit permettre de*

lever les représentations sur l'exercice professionnel en milieu rural » – c'est à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Haute-Saône, par la voix d'Émilie Lovy, et à la Mission locale (Milo), par celle de Patricia Roggy, d'ouvrir le bal. Les actions présentées font la part belle aux différentes manières de travailler ensemble pour les professionnels du soin.

Du côté de l'assurance maladie : campagnes de dépistage des cancers colorectal, du sein et de l'utérus ; examens gratuits pour l'hygiène bucco-dentaire M'T dents jusqu'à 24 ans ; actions de prévention menées en partenariat avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) en crèche (« 1000 premiers jours »), en milieu scolaire, auprès des gens du voyage ; ou plus ludique, animations d'un *escape game* « Sortez Amélie de là », autour de la santé des jeunes de 16 à 25 ans et de l'activation de leurs droits sociaux.

Du côté de la Mission locale (Milo) de Lure, Luxeuil-les-Bains et Champagne, qui traite la globalité de la classe d'âge des moins de 25 ans, autant dans le social que le sanitaire avec leurs partenaires : ateliers d'information sur le tabac et le sevrage tabagique, avec quiz et test de monoxyde de carbone ; ateliers collectifs sur la santé sexuelle, avec des professionnels de santé du territoire (possibilité de prendre un rendez-vous individuel avec un psychologue ou une sage-femme) ; ateliers nutrition, sensibilisations aux addictions, etc.

À SAVOIR

L'Éduc'tour clôture le séminaire interprofessionnel « Apprendre à travailler ensemble » porté par l'association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet). Il vise à permettre aux étudiants de rencontrer des professionnels de santé et du social en milieu rural et de découvrir l'exercice coordonné en action. Il s'inscrit dans le cadre de contrats locaux de santé (CLS) conçus en partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté et de l'action « Médecine en campagne » menée par la MSA. Il est organisé avec l'appui de l'association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept) Franche-Comté/Bourgogne et Pays des Vosges saônoises et de Vesoul – Val de Saône.



11 h 30

Suite du programme : visite du camping-car.



14 h

Travail en groupes pluriprofessionnels pour bâtir un plan local de santé.

10 h 45 : visite du camping-car.

La matinée se poursuit par une présentation de la CPTS du Pays Luron. Une belle illustration de ces structures dont la vocation est notamment de favoriser les échanges et les nouvelles pratiques entre les différents professionnels de santé – comme les protocoles de collaboration pour décharger du temps médical et les nouveaux métiers, à l’instar des infirmiers en pratique avancée – et de maintenir une offre de soins pérenne par l’installation de nouveaux praticiens. Aurélie Troxler, commissaire à l’attractivité professionnelle du Département de Haute-Saône, glisse quelques mots sur l’installation clé en main dans les Vosges saônoises. Un service de conciergerie gratuite pour trouver un logement et gérer l’administratif proposé aux étudiants et jeunes professionnels en santé. Claire Bourquin-Amiri et Dr Claude Offroy, pour la CPTS, évoquent la création imminente d’une Maison des stagiaires en Pays Luron. Cette dernière devrait mettre à disposition trois logements meublés à loyers modérés. Puis vient la visite du camping-car aménagé en véhicule sanitaire dont s’est dotée la CPTS pour améliorer l’accès aux soins des usagers sur le territoire, dont les contrôles de glycémie. Le Pays luron montre en effet une prévalence inquiétante du diabète de type 2.

11 h 30 : Soleil d’or. La suite du programme : une présentation du pôle de santé, qui héberge la maison de santé pluriprofessionnelle du Soleil d’or et un centre de santé adossés au centre hospitalier. L’année dernière, l’action gym poussette, financée par la MSA de Franche-Comté dans le cadre de l’appel à projets « Grandir

En chiffres

9 à 12 %
de la population vit
dans un désert médical,

soit entre 6 et 8
millions de personnes

(Source rapport du Sénat du 29 janvier 2020).

en milieu rural », a permis à des femmes post-partum de bénéficier d’un accompagnement dédié. Pour Élise Le Têtu, 24 ans, étudiante en master 1 psychologie cognitive et neuropsychologie, cette première approche lui convient bien. « Je suis réceptive à la prévention, aux interventions ciblées sur les différents publics et au dialogue entre les différents acteurs présentés par la Milo », confie-t-elle. Elle constate que sa formation, très théorique, ne lui apprend pas à dégoter un stage, ni à trouver du travail ou à s’installer. Sa camarade Léa Danna, 22 ans, étudiante en master 1 clinique psychopathologique et clinique de la famille, établit un constat similaire : « C’est super dur de trouver des stages », explique-t-elle. Depuis octobre 2023, elle doit se rendre dans un centre de soin, d’accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) à... Lille! Elle se déclare intéressée par la Maison des stagiaires et par les actions de la Milo dans les champs de la santé et de la vie sexuelle, et des addictions. Toutes les deux reconnaissent que leurs choix professionnels seront « davantage guidés par le métier que par le lieu d’exercice ».

Midi : du job en campagne.

Pour Chloé Huber et Fanny Guyet, futures sage-femmes, le milieu rural, elles connaissent. Pour l’instant, les conditions d’exercice ne se posent pas trop car elles veulent débiter leurs carrières en milieu hospitalier. Mais elles découvrent avec plaisir que le bus (ou camping-car) permet d’assurer un suivi gynécologique et que les sage-femmes peuvent également accomplir des missions de prévention en milieu scolaire. Alexandra Rubiero, 23 ans, fait partie de la première promotion d’ergothérapeute de Besançon : elle se dit « ouverte pour s’installer en milieu rural, là où il y aura du job ». Enfin, Roxane Lods, 28 ans, interne de médecine générale, s’est déjà positionnée pour accomplir des vacances dans le camping-car. « Je n’ai accompli aucun stage à Besançon mais la plupart à Lure et à Vesoul, indique-t-elle. En milieu rural, les gestes médicaux accomplis par le médecin traitant sont plus diversifiés car les patients ont moins accès aux spécialistes, tels que les pédiatres ou les gynécologues. »

14 heures : vers un beau lendemain.

L’après-midi, les étudiants travaillent en groupes. Ils doivent bâtir un projet local de santé à partir de données démographiques, sanitaires et sociales sur des territoires ruraux. Le lendemain matin, ils présentent le fruit de leur réflexion au comité des sages, en amphithéâtre. Des projets inspirés qui reflètent tous l’appropriation, par les futurs professionnels de santé, des enjeux de la pluridisciplinarité, de leurs pratiques au profit de la qualité et de la pertinence des soins.

Franck Rozé



Engagement pour l'emploi agricole

La préfète du Vaucluse, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et la MSA Alpes-Vaucluse unissent leurs forces dans une convention visant à promouvoir l'emploi en agriculture et à protéger les salariés et exploitants agricoles. Signée le 10 janvier, les signataires s'engagent à développer des solutions pour répondre aux besoins en main-d'œuvre agricole dans le département. Elle réaffirme la lutte contre les pratiques frauduleuses et illégales, garantissant des conditions d'emploi et de travail améliorées ainsi que la sécurité des travailleurs. L'objectif est d'assurer de bonnes conditions d'accueil et d'hébergement.

L'agriculture vauclusienne, leader régional avec 11 812 emplois équivalents temps plein (ETP) et un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros, requiert une main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle importante, représentant plus de 30 % du volume de travail du secteur.

Face à la baisse d'attractivité des métiers agricoles et aux perturbations causées par le Covid-19 sur le recrutement de main-d'œuvre étrangère, la convention propose des actions pour favoriser le recrutement, renforcer l'attractivité du secteur, et protéger les entreprises contre les pratiques illégales.

L'engagement inclut également la promotion du dialogue social pour améliorer les conditions de travail, d'emploi, et la protection de la santé des travailleurs. Cet effort conjoint vise à dynamiser le secteur, renforcer son attractivité, et générer davantage d'emplois et de richesse pour le département.

PAROLES ET SOLUTIONS

Besançon, le 5 décembre. Sous une pluie fine le palais des congrès accueille le colloque « Agriculture : des mots sur les maux ». Organisé par la MSA de Franche-Comté, l'événement réunit plus de 300 participants unis par le désir de comprendre les enjeux complexes et sensibles liés au mal-être en agriculture.

L'initiative, lancée un an auparavant, vise à susciter une prise de conscience généralisée des difficultés rencontrées par les agriculteurs tout en soulignant la résilience de ce secteur. Le dessinateur de presse Bauer, présent pour capturer visuellement les moments forts, annonce une journée riche en émotions.

Les lycéens impliqués

Les stands des partenaires, tels que l'Agence régionale de la biodiversité et la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), traduisent la volonté des organisateurs de promouvoir une approche pluridisciplinaire. Les discussions portent sur le repérage et l'accompagnement, la prévention, la prédation lupine sur la santé des éleveurs, et les solutions communes.

À 11 h 15, la salle s'anime avec des tables rondes et des conférences.

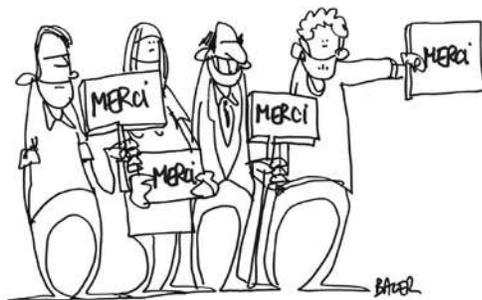
Les prises de parole directes et les dessins de Bauer facilitent des échanges nombreux et sincères. Un éleveur du Haut-Doubs exprime la réalité brutale en parlant de « *tomber malade du loup* ».

L'après-midi prend une tournure inattendue avec des saynètes du lycée agricole Granvelle. Ces représentations, crues et réalistes, touchent aux sujets tabous, laissant la salle suspendue à chaque mot. En guise de conclusion, une table ronde réunit des experts tels que le sénateur Henri Cabanel et le coordinateur national interministériel Olivier Damaisin, tous deux étant auteurs d'un rapport sur le mal-être en agriculture.

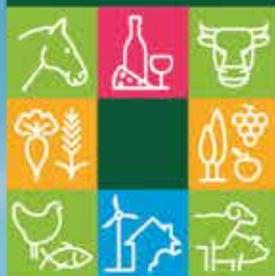
La journée s'achève avec un message fort : « *J'ai peur, mais j'y crois* ». Les participants, imprégnés des témoignages poignants, se lèvent avec une volonté commune de trouver des solutions et de ne pas rester seuls face aux difficultés.

Les retours des participants soulignent l'impact de la journée, saluant la diversité des interventions, la qualité des débats et l'inclusion du public. Les saynètes et les dessins de Bauer sont particulièrement applaudis, offrant une perspective différente sur des problèmes complexes tout en apportant une touche d'humour nécessaire.

MESSAGE DES EXPLOITANTS AGRICOLES À LA MSA...
(ENTENDU PLUSIEURS FOIS AUCOURD'HUI).



SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE



60^e GO!

édition



24 FÉV > 03 MARS
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

OREILLETTE • 5 ANS • NORMANDE

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours agricoles

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

COMEXPOSIUM



#SIA2024
[SALON-AGRICULTURE.COM](https://www.salon-agriculture.com)



© Jackfr/Gettyimages

Glantage solidaire

Technique ancestrale, le glantage solidaire est autorisé en France sous certaines conditions.

SUIVEZ LE GUIDE !

La MSA et l'association Solaal ont créé un guide pratique pour expliquer les bonnes pratiques du glantage solidaire. Le but ? Mieux comprendre les enjeux de ce dispositif du point de vue de l'agriculteur, de l'association bénéficiaire et des partenaires participants.

Cueillir ou ramasser gratuitement des fruits, des légumes ou des céréales... Le principe du glantage ne date pas d'hier ! À la fin du Moyen Âge, un édit royal du roi Henri II du 2 novembre 1554 encadre pour la première fois cette pratique qui a toujours existé.

Le glantage présente un double avantage : permettre aux ramasseurs d'avoir accès à des produits gratuits et de qualité, en particulier à des légumes frais. Et aux agriculteurs de se débarrasser du surplus qu'ils ne récoltent pas en évitant les repousses qui gêneront les récoltes suivantes. Une solution anti-gaspillage qui profite à tout le monde ! Cette tradition peut même aller plus loin en faisant intervenir des associations. « *Le conventionnement avec une*

structure locale pratiquant le glantage permet la mise en place d'un dispositif plus encadré et pouvant favoriser l'insertion de personnes en difficulté », définit ainsi le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Les produits, récoltés par des bénévoles, seront donnés à des associations d'aide alimentaire.

Technique ancestrale, elle est autorisée en France, sous certaines conditions. Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires) apporte une solution aux professionnels agricoles confrontés à des problèmes d'inventus. Elle crée aussi du lien social avec les associations d'aide alimentaire. Avec la MSA, qui soutient les populations agricoles et leurs familles au quotidien, elles ont eu l'idée d'accompagner les agriculteurs, les glaneurs et les associations via un guide pratique. Il est également utile pour les caisses de MSA qui souhaitent mettre en place une action solidaire locale.

Conseils juridiques et pratiques, contacts... Ce guide passe en revue toutes les questions que l'on peut se poser.

Anti-gaspi et solidarité

De nombreux agriculteurs doivent se conformer à des calibrages pour la vente de leurs produits, ce qui contribue à des pertes non négligeables. « *Ce sont des produits non commercialisables pour plusieurs raisons : un sous-calibrage, la fin des commandes de la part de l'industriel ou une récolte non rentable à cause du coût de la main-d'œuvre. L'objectif du glantage est d'éviter que les légumes ne soient détruits alors qu'ils peuvent nourrir des personnes dans le besoin* », explique Antoine Helleboid, agriculteur à Tilques dans le Pas-de-Calais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'un point de vue fiscal, le glantage est considéré comme un don. Les agriculteurs peuvent donc bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60 % du coût de revient (dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires ou de 20 000 euros). La réduction concerne aussi le stockage, le conditionnement et le transport des produits donnés. Depuis 2022, la valorisation des produits doit être clairement indiquée sur les attestations de don.

En chiffres

167 glanages solidaires ont été organisés depuis 2013 par le réseau Solaal un peu partout en France, soit l'équivalent de 1,4 million de repas.

Organiser des glanages a non seulement un rôle anti-gaspi, mais également social à travers son aspect solidaire. « J'ai souhaité m'engager pour réaliser des glanages car la solidarité fait partie de mes valeurs. J'apprécie également le fait que les produits qui restent dans le champ soient destinés à l'alimentation humaine plutôt que ne pas être utilisés », note Mathilde Vermes, agricultrice à la Ferme d'Ailly (Calvados). Parfois, ce sont les intempéries ou le temps qui font que les récoltes sont compromises. « En octobre 2021, j'ai proposé un glanage de poires. Nous avons attendu trop longtemps avant de cueillir les poires d'une jeune parcelle et, à cause du vent, les fruits sont tombés au sol. Les industriels ne pouvant pas récupérer des produits terreux, il fallait que les poires soient ramassées rapidement, sans coût supplémentaire, car elles étaient invendables », raconte quant à lui Emmanuel Dalle, agriculteur aux Vergers de Saulty, dans le Pas-de-Calais.

Coline Lucas

EN PRATIQUE

Concrètement, le guide contient :

- › un modèle de Cerfa (formulaire administratif) et d'attestation de don ;
- › un rétroplanning ;
- › un budget type ;
- › une convention de glanage ;
- › un calendrier de saisonnalité des produits Interfel (interprofession des fruits et légumes frais) ;
- › une maquette bannière.



Produits phytosanitaires

AMÉLIORER LA FORMATION

Quel est l'impact des formations actuellement délivrées pour prévenir les risques phytos ? C'est la question soulevée par l'étude Vit'All qui a évalué l'action de formation Certiphyto auprès d'agriculteurs. Ce projet permet à la MSA de travailler à des améliorations et des adaptations.

Mercredi 17 janvier, les équipes de la Direction de santé sécurité au travail (DSST) de la caisse centrale de la MSA ont organisé une journée dédiée à la prévention des risques phytos dans les locaux de la caisse centrale. La journée avait pour thème « Mieux former pour mieux prévenir le risque phytosanitaire : restitution du projet de recherche Vit'All ». L'étude, retenue par le conseil scientifique de la MSA pour sa qualité au regard de critères prédéfinis, vise à valider un score de climat de sécurité en agriculture, par l'évaluation d'une action spécifique de formation. Elle est soutenue financièrement par la MSA. Le « climat de sécurité » se définissant comme la synthèse systémique des perceptions que les employés partagent à propos de leur environnement de travail.

Climat de sécurité

Concrètement, les chercheurs ont évalué l'impact des formations sur le perçu des apprenants à propos de leurs compétences sur l'usage des produits phytosanitaires en agriculture. Ils ont comparé des groupes avant et après une formation auprès de 1 176 agriculteurs. Ils ont mesuré les évolutions des individus dans leur manière de gérer les produits phytos. Formation trop courte, hétérogénéité des parcours des formateurs et des profils, contenus trop denses... Portée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), représentée par Jean-François Viel et l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), représentée par Sonia Grimbuhler, l'étude a soulevé des points à améliorer.

Certiphyto, c'est quoi ?

Le certificat individuel de produits phyto-pharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto) est un certificat d'aptitude obligatoire depuis 2015 pour toute personne qui utilise, vend ou achète des produits phytosanitaires, appelés aussi phytopharmaceutiques ou pesticides, dans son activité professionnelle. Le certificat est valable 5 ans puis doit être renouvelé.

Premier constat des chercheurs : les niveaux de connaissances disparates des futurs formateurs compliquent la diffusion des messages et ralentissent le rythme de formation. Pour répondre à ce problème, proposer des groupes de mêmes niveaux ou établir des prérequis ont été évoqués.

Autre élément important qui ressort de l'étude : le temps consacré à la formation qui semble trop court. Aujourd'hui composée de deux journées, un temps fixé par convention, aborder la totalité des éléments contenus dans la formation semble compliqué. Comment rendre son contenu plus digeste ? Les experts du régime agricole vont se servir des résultats pour répondre à cette question et proposer des axes d'améliorations au niveau régional et national. En comprenant de manière plus juste les résistances au changement, la MSA, en collaboration avec l'Institut national de médecine agricole (INMA), souhaite mieux promouvoir les attitudes, comportements ou pratiques plus vertueuses en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Et entend proposer des axes d'améliorations au niveau régional et national.

Coline Lucas

Sommeil

ET SI VOTRE VIE EN DÉPENDAIT ?

30 %

des Français dorment moins de 6 heures par nuit.

Stress, pathologie, temps passé sur les écrans... De nombreux facteurs peuvent perturber notre sommeil qui est pourtant primordial pour notre santé. On fait le point avec le Dr Emmanuel Carre, médecin généraliste et du sommeil à Redon, en Bretagne.

En octobre dernier, la MSA Porte de Bretagne a organisé une conférence à Pipriac sur le thème « Sommeil : et si votre vie en dépendait ? » Une question qui pourrait sembler dramatique mais qui met pourtant le doigt sur un vrai enjeu de santé publique. En France, une personne sur trois est concernée par un trouble du sommeil. Un chiffre considérable quand on connaît l'importance du sommeil sur notre santé. On dort en moyenne 1 h 30 de moins qu'il y a 50 ans, alors que nous avons en général besoin de 7 ou 8 heures pour passer une bonne nuit...

Alors pourquoi le sommeil est-il si important ? Il a une incidence sur toutes les fonctions de notre corps et permet de récupérer sur le plan physique et mental. « *Le sommeil a des vertus immunitaires et contribue à la régénérescence cellulaire* », confie le Dr Carre, médecin généraliste et du sommeil à Redon. Il a également

une fonction de récupération musculaire et cardio-vasculaire tandis qu'au niveau du comportement, il contribue à la stabilité des émotions.

Torture pour le cerveau

Les pathologies du sommeil génèrent maladies et problèmes de santé et sont responsables de troubles de l'attention et de l'humeur, d'une somnolence, ou de problèmes de mémorisation... La liste des effets néfastes d'une privation de sommeil est longue ! Le spécialiste ne mâche pas ses mots, cette carence constitue « *une véritable torture pour le cerveau* ».

Plusieurs catégories de troubles existent. D'abord, les insomnies transitoires qui touchent 35 % de la population française. 10 % des Français sont quant à eux concernés par une insomnie chronique.

D'autres pathologies et affections ont un impact direct sur le sommeil. Ce sont les hypersomnies et la narcolepsie, les troubles du rythme circadien, l'apnée obstructive du sommeil, le syndrome des jambes sans repos, les troubles respiratoires. Le reflux

À NOTER

Stop aux écrans !

Suppression de la mélatonine, retard de l'horloge, de l'endormissement, diminution du sommeil paradoxal et de la vigilance le matin... Pour le Dr Carre, les écrans sont un véritable fléau pour le sommeil, notamment chez les jeunes et les adolescents. Il faut donc arrêter de consulter téléphone, ordinateur, tablette deux heures avant d'aller se coucher.

gastro-œsophagien ou encore les troubles psychiatriques ont également un impact sur la qualité du sommeil.

Quelles solutions ?

Lorsque l'on est confronté à ces problèmes, il est conseillé de consulter un médecin. Tenir un agenda du sommeil permettra de noter toutes ses habitudes et de détecter où se trouvent les éventuels problèmes et permettra à un spécialiste d'y voir plus clair. « Ce type de document se trouve facilement sur Internet », note le médecin.

« *Quand le ciboulot tourne à 100 à l'heure, il faut absolument réussir à le calmer* », estime également le docteur Carre. On pourra privilégier des activités de relaxation : méditation, yoga, cohérence cardiaque... « *Il faut pratiquer ces activités comme un marathonien, sur la longueur* », insiste-t-il.

Les thérapies cognitives et comportementales auprès d'un psychologue ou d'un psychiatre sont un bon moyen de rétablir ou de conserver un bon sommeil. La luminothérapie, la phytothérapie, la complémentation en mélatonine peuvent également aider à un meilleur sommeil.

Coline Lucas

Sommeil : les bonnes pratiques

De bonnes habitudes contribuent à une bonne hygiène de sommeil. En voici quelques-unes :

- Se coucher et se lever à heure fixe.
- Garder des horaires réguliers, y compris pendant les vacances ou le week-end.
- Préparer le coucher avec des rituels permet de diminuer l'agitation en fin de journée.
- Reconnaître les signaux du sommeil et aller se coucher dès qu'ils apparaissent.
- Pratiquer une activité physique extérieure le matin.
- Éviter les excitants (café, théine, alcool, tabac...) à partir d'une certaine heure.
- Se lever dès qu'on est réveillé.



Le sommeil a une incidence sur toutes les fonctions de notre corps et permet de récupérer sur le plan physique et mental.



La ferme des Bertrand est située en zone reblochon, en Haute-Savoie.

La Ferme des Bertrand

UN FILM POSITIF SUR L'AGRICULTURE

Gilles Perret est un documentariste engagé sur les causes sociales. Pour autant, c'est sans parti pris qu'il raconte des parcours de vie sur un « *ton juste et non complaisant* ». Ce positionnement a bien plu à la MSA Alpes du Nord qui a noué un partenariat avec le réalisateur sur son dernier film, *La Ferme des Bertrand*. L'histoire de trois générations d'agriculteurs.

En haut de l'affiche, trois visages, trois gueules même, en noir et blanc. Elles ne sont pas sans rappeler, pour les plus cinéphiles d'entre nous, celles du film quasi éponyme de Robert Enrico, *Les Grandes gueules* (1965). Le photogramme est extrait d'un documentaire de Marcel Trillat. Il date de 1972 et montre trois frères célibataires : André, Jean et Joseph Bertrand. Leur ferme se niche au creux d'un hameau à Mieussy, dans la vallée du Giffre, entre Genève et Chamonix, Haute-Savoie, en pleine zone reblochon.

En dessous, dans un bandeau similaire, les mêmes trognes. Plus burinées et en couleurs cette fois-ci, imprimées en 1997, soit 25 ans plus tard, sur la pellicule du réalisateur et voisin des Bertrand, Gilles Perret. En arrière-plan, on devine les minois de la relève, sans doute. Puis plus bas encore, d'autres tronches issues de la même famille, encore filmées par Perret, mais en 2022 cette fois-ci. Histoires de transmission entre générations et d'installation se dit-on. Pas seulement.

Caméra-stylo et génétique en bandoulière, le réalisateur du cru relie les points qui séparent 50 ans de la vie d'une ferme, celle des Bertrand donc.

Par la même occasion, il dresse un pont entre plusieurs documentaires réalisés à quelques décennies d'écart. Il le traverse allégrement et dans les deux sens. S'installe alors un va-et-vient entre un environnement agricole et cinématographique en noir et blanc, et un autre tout en couleurs. Ce qui distingue ces deux berges : la pénibilité au travail, l'innovation technique, le machinisme. Ce qui les rassemble : un même métier, l'agriculture. Mais aussi la volonté d'un réalisateur d'en montrer une image positive, au-delà des clivages et des évolutions. Car c'est l'aventure humaine que Gilles Perret place toujours au cœur de son œuvre.

Rendre visibles les invisibles

En la matière, ce dernier n'en est pas à son coup d'essai. Citons, parmi les plus récents, *Les Jours heureux*, sorti en 2013, où il fait revivre l'esprit du programme du Conseil national de la Résistance, qui est à l'origine de la création de la sécurité sociale en France ; *La Sociale* (2016), qui rend hommage au syndicaliste Ambroise Croizat, l'un des ardents fondateurs de la Sécu en 1945 ; et en

Françoise Thévenas,
présidente de la MSA Alpes du Nord

Un partenariat naturel

« En local, la tournée d'avant-premières a démarré dans l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, avec quatre projections-débats en présence des délégués, de la direction, des services de l'action sanitaire et sociale et de la santé-sécurité au travail de la MSA Alpes du Nord. Nous avons fait le choix d'associer nos partenaires opérationnels sur le champ de la transmission et de l'installation parce que cela fait partie des sujets abordés dans le documentaire, à savoir la chambre d'agriculture et les Jeunes agriculteurs. 500 spectateurs ont répondu à nos invitations. Le contenu du film facilite les échanges avec les agriculteurs sur le métier, l'évolution des compétences, la transmission, l'installation, la mécanisation et la conciliation vie professionnelle/vie personnelle. Les débats qui suivent les projections permettent également de mettre en visibilité la MSA, non seulement auprès de nos partenaires et de nos adhérents, mais également auprès d'un public plus large sensible à l'agriculture abordée de façon positive. La tournée de l'équipe du film se poursuit après le 31 janvier, date de sortie en salle. J'invite les MSA qui le souhaitent à se rapprocher des cinémas qui diffusent le film en région car nous sommes clairement identifiés comme partenaires. »

2019, un documentaire sur le mouvement des Gilets jaunes, *J'veux du soleil*, réalisé avec François Ruffin.

Perret se pose en explorateur des différentes figures de l'engagement. Parfois en les exhument. Et si l'agriculture était l'une d'entre elles ? « *Mon travail consiste à rendre visibles les invisibles, indique le cinéaste. Pour cela, il faut leur consacrer du temps, s'extraire du rythme imposé par l'économie libérale. Ce sont des personnes qui n'ont pas accès aux médias. Et ce n'est parce que vous ne possédez pas les critères plastiques qui vous permettent de squatter les plateaux de télévision que vous êtes plus bêtes que les autres. C'est en rendant beauté et dignité à ceux qui font la petite histoire qu'on finit par raconter la grande histoire. J'ai voulu faire un film universel.* »

L'opus est sorti le 31 janvier dans plus de 150 salles en France.

Franck Rozé

JEUNES ET ENGAGÉS

Ils sont jeunes et passionnés, ils représentent le futur de l'agriculture française : Lou-Anne Jannel et Benjamin Cucchiatti ont été élus Miss et Mister agricoles 2024 le 16 décembre dernier. Rencontres entre les Alpes et les Pyrénées.

Lou-Anne Jannel,

éleveuse ovine à Mirepoix, dans l'Ariège.

Ne vous fiez pas à son air candide, à 23 ans, la jeune femme sait déjà ce qu'elle veut et où elle va. Non issue du milieu agricole, elle rencontre à 13 ans un agriculteur de sa commune qui lui transmet la passion du métier et lui offre ses premières brebis. « Mes parents m'ont poussée à faire des études, mais j'ai toujours gardé cette idée en tête. Après une licence de droit, j'ai passé le brevet professionnel responsable d'entreprise agricole. » Cetteoureuse des animaux a déjà une vingtaine de brebis tarasconnaises et est en cours d'installation avec son compagnon pour développer une activité d'élevage de porcs noirs gascons en plein air. Ils viennent d'accueillir leurs deux premières truies et visent à terme un cheptel de 100 cochons et 200 brebis avec lesquels ils comptent bien estiver dans les montagnes ariégeoises. Les organisateurs du concours de Miss et Mister agri ont été conquis par son éloquence, son élégance, sa justesse et les valeurs qu'elle véhicule. « Avec ce titre, je sou-

haite défendre des sujets importants pour moi, comme montrer qu'on peut y arriver même si on ne vient pas du milieu, que l'agriculture est belle et pleine de valeurs! » Dans sa vidéo de présentation, qui a fait plus de 500 000 vues sur TikTok, elle défend également la légitimité des femmes. « On est de plus en plus nombreuses, il faut partager notre expérience pour générer des vocations. »

Benjamin Cucchiatti,

28 ans, arboriculteur à Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Depuis sept ans déjà, le natif de Sisteron a repris l'exploitation familiale créée par son grand-père. Chaque matin, il emmène son chien Rocky faire le tour des pommiers et poiriers, qu'il a renouvelés à 50% aujourd'hui. Depuis le départ à la retraite de son père il y a trois ans, il gère les 33 hectares de verger ainsi que quelques hectares de lavande et de céréales. « On a introduit de nouvelles variétés de pommes, mais surtout de nouveaux porte-greffes et de nouvelles conduites d'arbre afin d'augmenter les rendements et de faciliter les conditions de travail grâce aux vergers haute densité. Les rangs sont resserrés, la taille est mécanique, ce qui fait économiser de la main-d'œuvre tout en favorisant la qualité car on arrive à avoir un fruit de plus gros calibre et plus coloré. Le produit est ainsi mieux valorisé. » Il produit aujourd'hui 1 500 tonnes de pommes Golden, Gala et Pink Lady, et 200 tonnes de poires Williams blanches par an. Il projette également, à terme, d'investir dans des plateformes de récolte des fruits. Le concours de Mister agri, il s'y est inscrit avec des amis agriculteurs sans trop y croire. « Mes proches étaient moins



Benjamin

étonnés que moi de mon élection! C'est une belle occasion de valoriser le métier, l'agriculture française, mon territoire et ma production qui, je trouve, n'est pas assez représentée. »

Rendez-vous le mardi 27 février au Salon de l'agriculture sur le stand de Mutualia pour la remise officielle des écharpes.

Marie Molinaro

ON SE DIT TOUT

Une personnalité que vous admirez?

Lou-Anne : Brigitte Bardot. J'aime les animaux depuis toute petite, on me surnommait Brigitte Bardot car dès qu'il y avait un animal à sauver, c'était pour moi.

Quels sont vos plaisirs favoris?

Benjamin : Aller manger au restaurant avec mes amis, profiter de ma famille et des montagnes qui m'entourent. J'aime aussi la course automobile.

Que sont devenus vos rêves d'enfants?

Lou-Anne : Une réalité ! Et j'en suis fière.

Benjamin : Petit, je voulais être météorologue ; mon rêve a changé, mais je suis content que mon grand-père de 92 ans soit fier de ce que je fais.



Lou-Anne